Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 87 (1996)

Heft: 20

Artikel: L'économie électrique bouge! : Exposé présidentiel présenté lors de la 105e Assemblé générale le 5 septembre 1996 à Thoune

Autor: Küffer, Kurt

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-902369

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1995 l'UCS a pu se pencher sur un siècle d'histoire. Celle-ci a été marquée par l'établissement d'un approvisionnement sûr en électricité et la recherche de la plus grande autonomie possible. Le public a par ailleurs posé des exigences de sécurité élevées aux ingénieurs. L'influence étatique qui en a découlé n'a cessé de croître, et ce jusqu'à toucher la politique tarifaire. Moins d'un an après ce centenaire, des reproches se sont toutefois faits entendre de plus en plus souvent, reproches selon lesquels l'économie électrique serait inefficace et l'électricité trop coûteuse, et que le moment serait venu que notre branche soit elle aussi exposée aux rigueurs de la concurrence. Après des années de croissance harmonique, le système d'approvisionnement est ainsi confronté soudainement à de nouveaux éléments de concurrence.

L'économie électrique bouge!

Exposé présidentiel présenté lors de la 105e Assemblée générale le 5 septembre 1996 à Thoune

ELECTRICITE SUISSE
Présent pour le futur

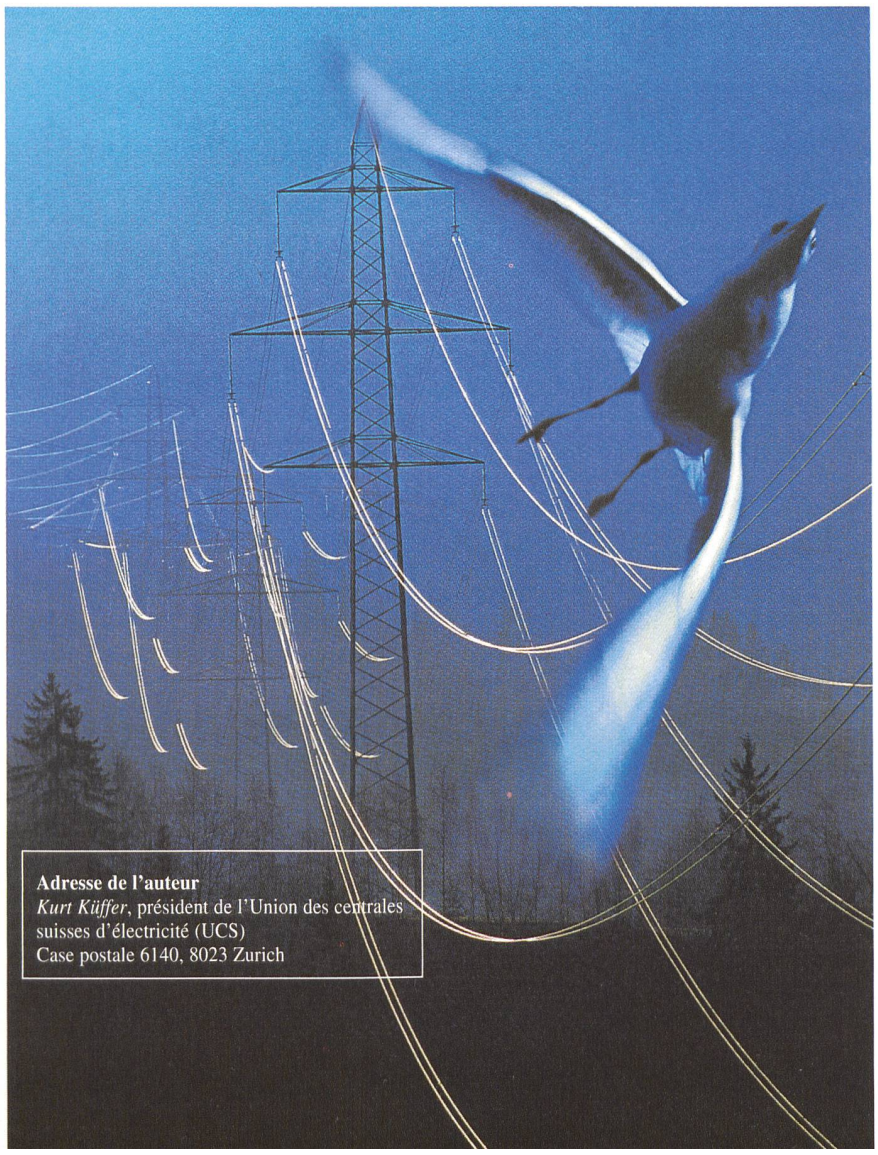

■ Kurt Küffer

Les changements en tant que chance

Les 470 entreprises membres de l'UCS se trouvent actuellement à l'aube d'un profond changement structurel. La demande d'électricité a diminué alors que des surcapacités existent en Europe et que la pression sur les prix et les coûts augmente. Parallèlement la libéralisation du marché de l'électricité progresse inexorablement. Le principal détonateur des restructurations à venir a été le fait que les prix de l'électricité élevés, combinés à l'actuelle récession et à la globalisation des marchés, pénalisent les entreprises industrielles à forte consommation d'électricité.

Après plusieurs années d'âpres négociations, les ministres de l'énergie de l'Union européenne (UE) se sont, voici quelques mois, mis d'accord sur une directive de libéralisation progressive des marchés de l'électricité à partir du début de l'année 1997. La Suisse étant liée étroitement au système d'interconnexion européen, il est clair qu'elle ne peut échapper à cette évolution. La directive de l'UE autorise toutefois chaque pays à avoir son propre système, de sorte que la Suisse dispose elle aussi d'une

Adresse de l'auteur
Kurt Küffer, président de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS)
Case postale 6140, 8023 Zurich

marge de manœuvre pour l'ouverture du marché de l'électricité.

La Suisse n'a pour l'heure pas encore défini sa position. Le rapport Cattin devrait avoir une suite présentée à la fin septembre sous la forme de recommandations au Conseil fédéral; ce dernier pourrait alors élaborer une prise de position jusqu'à la fin de l'année.

Indépendamment d'un éventuel nouveau modèle de concurrence, les représentants des milieux économiques réclament une diminution du prix de l'électricité et une dépolitisation de l'approvisionnement en électricité. Les représentants des organisations écologistes pressentent un danger d'«écodumping» (importations d'électricité provenant de centrales nucléaires et de centrales thermiques au charbon situées avant tout en Europe de l'Est et préoccupantes tant sur le plan de l'environnement que de la sécurité). Ils exigent pour leur part un renchérissement de l'énergie en général et de l'électricité en particulier afin d'encourager les économies et financer à court terme des investissements de remplacement non rentables. Les organisations de consommateurs craignent un renchérissement de l'électricité pour les petits clients au profit des entreprises. De plus, les autorités politiques voient pour leur part les mesures d'incitation dans le domaine énergétique menacées.

L'économie électrique ne se ferme pas fondamentalement à l'ouverture du marché de l'électricité. Compte tenu de la structure historique des entreprises, un compromis helvétique apparaît toutefois nécessaire. Il se pourrait sinon que des centrales combinées à base de mazout et de gaz, nécessitant moins de capitaux, viennent supplanter rapidement les centrales hydrauliques et nucléaires rentables seulement dans une perspective à long terme, et ce malgré la qualité de construction et la valeur écologique élevées de ces centrales. Globalement l'économie nationale serait perdante.

En partant du contexte actuel, la Suisse doit, en s'inspirant de l'UE, s'efforcer en priorité de fournir aux clients particulièrement concernés par l'énergie de production, c'est-à-dire l'industrie, un approvisionnement en électricité concurrentiel sur le plan international. Le cercle des clients et fournisseurs concernés pourrait ensuite être progressivement, à l'exemple de l'UE, élargi. La pression sur les marges bénéficiaires en découlant devra être compensée par une meilleure efficacité de l'entreprise et une simplification volontaire des structures d'approvisionnement par, entre autres, des coopérations ou des fusions. Ceci n'est toutefois possible que si les conditions-cadres économiques sont en même temps améliorées.

Des conditions-cadres supportables pour l'économie nationale?

De quoi s'agit-il concrètement? L'économie électrique a, par le passé, souvent été utilisée à des titres très divers comme «vache laitière à grand rendement». Les taxes prélevées sur notre produit ne cessent de devenir à la fois plus nombreuses et plus élevées. C'est ainsi que 2 milliards de francs par an – ou 25% du produit des ventes d'électricité aux consommateurs finaux – sont actuellement versés aux pouvoirs publics. Il s'agit là d'un boulet empêchant les entreprises suisses de se battre à armes égales avec leurs concurrents européens.

La dernière augmentation de la redevance hydraulique fait partie, elle aussi, de ce chapitre. Grâce à elle, certains cantons et communes empocheront quelque 130 millions de francs supplémentaires. Les gains d'efficacité, redistribués par les entreprises électriques à leurs clients industriels (par le biais, entre autres, de rabais spéciaux), seront annulés d'un seul coup d'ordre politique. Par ailleurs, les bénéficiaires des redevances hydrauliques et les non-bénéficiaires sont aujourd'hui déjà en conflit. Des convoitises supplémentaires sont ainsi programmées d'avance.

Compte tenu du grand nombre de clients, le risque d'abuser de l'énergie électrique à des fins fiscales est grand. A titre d'exemple: la Suisse consomme près de 50 milliards de kilowattheures (kWh) d'électricité par an. Une taxe d'un centime par kWh représente environ 50 francs par an pour un ménage. Pour un artisan, l'augmentation correspond déjà à plusieurs milliers de francs. Pour une entreprise importante, elle peut entraîner des coûts annuels supplémentaires de quelques millions de francs. L'Etat encaissera pour sa part près de 500 millions de francs. A peine le citoyen a-t-il oublié cette razzia sur son porte-monnaie que déjà le prochain alourdissement de son budget est prévu. Mais où sont les organisations des consommateurs chargées de dévoiler ces pratiques?

A l'échelon fédéral, cantonal et communal, la déréglementation est encore quasi inconnue. Certes le projet de loi sur l'énergie va dans la direction d'une loi-cadre. La réglementation étatique non conforme au marché ne semble néanmoins pas encore vouloir s'arrêter. La nouvelle loi sur l'énergie accorde ainsi une importance primordiale aux revendications écologiques, en particulier aux mesures d'économie et au subventionnement des nouveaux agents énergétiques renouvelables.

Celui qui prend au sérieux la revitalisation de l'économie, objectif réclamé à haute voix par des politiciens de tous bords, devrait mettre l'accent sur une production d'énergie aussi avantageuse que possible, ceci afin d'encourager la production en Suisse. Les procédures d'autorisation pour de nouvelles entreprises et installations renchérissent considérablement notre prix de revient. Elles peuvent survivre à des générations, sont souvent accompagnées de procédures judiciaires et exigent en général des vérifications et des évaluations atteignant des millions de francs. Les conséquences de ces procédures exorbitantes et les incidences fiscales croissantes sur l'énergie ne se font pas attendre. Des installations ayant reçu l'autorisation de construire ne sont pas réalisées, alors que des projets sont suspendus. Le risque financier devient trop élevé.

Mais ce n'est pas fini: de nouvelles initiatives populaires veulent, elles aussi, taxer l'énergie. On oublie toutefois que la Suisse est l'un des plus petits pays européens, que, du point de vue géographique, elle se trouve au centre de l'UE et qu'elle ne peut ni sur le plan économique, ni sur le plan environnemental faire cavalier seul. C'est le prix final du produit qui est déterminant sur le marché, produit dont la compétitivité ne supporte plus depuis longtemps d'être grevée d'impôts et de taxes supplémentaires.

Que pouvons-nous et devons-nous faire au vu de ces développements et de ces exigences contradictoires?

Programme en cinq points des entreprises électriques relatif à l'ouverture du marché de l'électricité

1. Continuer à améliorer l'efficacité opérationnelle

L'économie électrique suisse désire améliorer encore l'efficacité opérationnelle de ses prestations de service hautement technicisées. Elle veut épuiser pleinement toutes les possibilités qui lui sont ouvertes, que ce soit en matière d'optimisation des processus, de renforcement de la collaboration dans l'exploitation et l'utilisation du réseau ou de la diminution des coûts dans l'intérêt de ses clients.

2. Rendre possibles des adaptations structurelles

L'économie électrique suisse soutient la création d'un cadre politique et juridique entraînant, du point de vue opérationnel, des adaptations et des simplifications raisonnables de la structure d'organisation diversifiée et complexe de l'approvisionnement suisse en électricité. Elle propose son savoir-faire aux autorités et

organes compétents à l'échelon communal, cantonal et fédéral pour réviser en conséquence les conditions-cadres légales et les structures de propriété.

3. Développer des solutions de marché eurocompatibles

Dans sa recherche de solutions de marché, l'économie électrique suisse s'efforce de collaborer avec les milieux économiques et politiques et les autorités afin de pouvoir résoudre de manière appropriée, et ce dans l'intérêt d'un approvisionnement en électricité fiable et avantageux, les questions qui se posent. Elle devra pour cela tenir compte du nouvel ordre économique apparaissant au sein de l'Union européenne et des solutions choisies par ses voisins.

4. Une imposition aussi faible que possible du facteur de production qu'est l'électricité

L'économie électrique suisse soutient, à l'intention de ses clients, une diminution de l'incidence fiscale due à des taxes publiques et des impôts spéciaux prélevés sur l'électricité, et ceci en particulier là où elle est utilisée sur le marché international en tant que facteur de production. Afin de renforcer la transparence des coûts et le marché correspondant, elle tient également à mettre dans la mesure du possible en évidence les charges fiscales devant être supportées par ses clients.

5. Chercher des solutions transitoires pragmatiques pour nos clients

Dans l'attente d'un éclaircissement des questions et problèmes encore en attente dans le contexte européen, les entreprises électriques cherchent par le dialogue avec leurs clients à développer des solutions transitoires pragmatiques et appropriées dans leurs zones d'approvisionnement. Il importe qu'elles tiennent aussi compte des intérêts légitimes des collaborateurs, des bailleurs de fonds et des propriétaires.

Entrée dans les télécommunications: DIAX

Permettez-moi d'établir un lien entre ce que vous venez d'entendre et l'essor du marché des télécommunications où la situation se présente de manière toute différente, en raison du fait que la libéralisation de ce domaine est largement avancée en Europe et dans le monde. Le cadre légal suisse est pour ainsi dire prêt et sera soumis encore cette année au Parlement. La concrétisation de l'entrée des entreprises électriques sur le marché des télécommunications s'est poursuivie en juillet avec la création de DIAX. Les préparatifs d'alliance avec un important partenaire Télécom international devraient être achevés à la fin de 1996.

De par son infrastructure nationale, l'économie électrique dispose de la chance unique de pouvoir entrer et travailler sans grands problèmes dans un domaine apparenté. Par ailleurs DIAX représente un défi important pour les entreprises électriques dans le domaine de la collaboration et pourrait, dans ce contexte fort dynamique, aussi apporter de précieuses impulsions à leurs activités primaires.

Futur approvisionnement en électricité: processus de dialogue en cours

En 1995, l'UCS a présenté la *Prévision 1995 de l'approvisionnement de la Suisse en électricité jusqu'en 2030*. Le Comité de l'UCS a décidé de soumettre le document en question à un large processus de dialogue. Celui-ci a pour objet la prise en considération du client dans le processus de prise de décision et une décrispation de la politique énergétique. Sur la base d'une prise de conscience politique largement partagée, il s'agit d'élaborer une stratégie de la branche pour le futur approvisionnement. Pour des raisons méthodiques, trois groupes de discussion *Economie*, *Politique* et *Société* ont été mis sur pied.

Lors d'une première étape (ayant débuté au printemps 1996), des entretiens ont lieu entre les partenaires du dialogue. Il ressort des discussions avec les milieux économiques que leurs périodes de planification sont bien plus courtes que les nôtres, que le mode de production de l'électricité leur est indifférent, contrairement à son prix. Ces mêmes milieux sont, à l'instar de notre branche, d'avis qu'il faut restreindre l'influence de la politique sur l'approvisionnement en énergie. Il est prévu de rédiger un rapport de synthèse correspondant au printemps 1997. Dans une deuxième étape (à partir du printemps 1997), nous avons l'intention d'essayer de trouver un consensus largement acceptable. Un rapport présentant les points d'accord et de désaccord devrait clore cette étape en juillet 1997. Nous pourrons alors tirer nos conclusions de ce processus de dialogue et prendre des décisions correspondantes pour définir le futur approvisionnement de la Suisse en électricité.

Alors qu'au cours du premier siècle d'existence de l'économie électrique, les entreprises, de concert avec les autorités, ont soutenu la force hydraulique et l'énergie nucléaire en Suisse, les prochaines décisions devront être prises en accord avec les milieux économiques et politiques et les partenaires sociaux. La Suisse – ceci vaut aussi pour l'économie électrique qui se trouve dans un environnement en pleine mutation – ne peut, ni sur le plan politique, ni sur le plan financier, se payer des obstacles et des guerres de tranchées coûteuses.

Nouvelle politique de la branche

Avec l'adoption du *Manuel de l'UCS* par le Comité, la mise en place de la nouvelle politique de la branche s'achève avec succès en ce jour de l'Assemblée générale. L'organisation de l'UCS travaille en étroite collaboration avec les quatre Domaines d'activité (*Services & technique, Marché & clients, Politique ainsi que Communication*) et les régions linguistiques (en Suisse alémanique avec l'UCS à Zurich et un bureau externe à Berne, en Suisse romande avec Electricité romande à Lausanne et au Tessin avec Elettricità Svizzera Italiana à Bellinzone qui a commencé son travail le 1er septembre dernier). Les projets seront réalisés et supervisés principalement selon les principes de gestion de projet et coordonnés par le Secrétariat de l'UCS. Les bases d'une gestion efficace de l'UCS sont à disposition. Il nous incombe désormais de les appliquer. Je désire ici attirer tout particulièrement votre attention sur trois projets, à savoir:

- **Nouvelle campagne:** le nouveau symbole permettra de présenter à nouveau – la dernière fois, c'était il y a quatre ans – une campagne nationale sous la forme d'affiches murales et d'annonces publicitaires publiées dans des hebdomadaires.
- **Offre d'électricité solaire des entreprises électriques:** le photovoltaïque ne peut à court terme apporter de contribution notable à la couverture de l'approvisionnement suisse en électricité. Un nombre croissant d'entreprises électriques propose toutefois des participations à de telles installations en tant que nouveau service à leurs clients. Ces derniers ont la possibilité d'acheter de l'électricité d'origine solaire à un prix couvrant les frais. Cette offre devrait, en collaboration avec le programme *Energie 2000*, encore être améliorée à l'avenir.
- **Internet:** avec son entrée dans Internet, la branche utilise d'ores et déjà les médias de l'avenir. D'importantes entreprises électriques y sont déjà présentes. La référence **http://www.strom.ch** est à disposition pour des informations générales de la branche. Les entreprises membres peuvent placer leurs informations dans Internet par l'intermédiaire de l'UCS.

SIEMENS NIXDORF

SICAD/open – Die wichtigsten Highlights des führenden GIS-Systems.

SICAD/open gilt heute zurecht als «state of the art» im GIS-Markt. Der Grund für diese führende Position liegt im weitsichtigen Anwendungskonzept, das über die Verarbeitung von Geo-Daten hinausgeht und grossen Wert auf die ökonomischen Aspekte legt. Auf dieser Basis entstand eine Reihe von einzigartigen Produktvorteilen:

1. Schneller Produktionsbeginn: SICAD/open bietet Standardlösungen und Datenmodelle für die Ver- und Entsorgungswirtschaft, mit denen Sie sofort loslegen können.

2. Standards bei den Datenbanken: Wir verwenden für alle Daten Standard-Datenbanken (Informix, Oracle). Die Standard-Datenformate sind DXF, SQD, TIFF, EDBS. Die Plottformate CGM, PostScript und HPGL. Der Zugriff auf Ihre kommerziellen und betriebswirtschaflichen Daten ist somit gewährleistet.

3. Geodaten für alle: Die Geodaten in SICAD/open können unternehmensweit genutzt werden – auch unter Windows-Anwendungen.

4. Integration in Ihre DV-Landschaft: Mit SICAD/open koppeln Sie sich ganz einfach an SAP, an SCADA-Systeme oder an die Bürowelt.

5. Zukunftssichere Investition: SICAD/open ist heute das führende Produkt auf dem GIS-Markt. Und so wird es auch künftig bleiben, denn SICAD/open ist ein Schlüsselprodukt von Siemens Nixdorf. Es wird laufend an die Kundenbedürfnisse angepasst und weiterentwickelt.

6. Ganzheitliche Lösungen aus einer Hand: Als führender europäischer Computer- und GIS-Hersteller mit langjähriger Erfahrung können wir Ihnen ausgereifte Lösungen garantieren.

Wenn Sie noch mehr über SICAD/open wissen möchten, rufen Sie uns einfach an.

Siemens Nixdorf Informationssysteme AG
Obstgartenstrasse 25, 8302 Kloten
Tel. 01/816 84 48, Werner Müller

Die beste Wahl innovativer Technologie

SF6-Gas isolierte, kombinierte Strom- und Spannungswandler 170 kV

Seit ihrer Gründung 1914 hat sich MGC zu einem führenden Hersteller von Leistungstransformatoren, Messwandlern sowie isolierten Stromschienensystemen etabliert. Vertreten in über 20 Ländern bietet MGC weltweit hochentwickelte, kundenspezifische Lösungen an. Profitieren Sie von unserem Know-how, unserer Qualität und Flexibilität. Auf Ihre Kontaktaufnahme freut sich:

MGC
MOSER-GLASER

MGC Moser-Glaser & Co. AG
Energie- und Plasmatechnik
Hofackerstrasse 24
CH - 4132 Muttenz / Schweiz

Telefon 061 / 467 61 11
Telefax 061 / 467 63 11

TA-Elektronik

DAS KOMPLETTE NETZGERÄTE-PROGRAMM

- Labor- und Hochleistungsnetzgeräte 75–34600 W
- Hochspannungs-Netzgeräte bis 10 kV
- Industrie-Netzgeräte bis 4000 W
- Universal-Netzgeräte für Service und Schulen bis 1200 VA
- Klein- und Grossladegeräte 240–3500 Ah
- DC-DC Wandler von 5–540 W
- Wechselrichter von 100–3000 VA
- Konstanthalter und USV bis 200 A
- Kundenspezifische Lösungen für alle Bereiche auf Anfrage

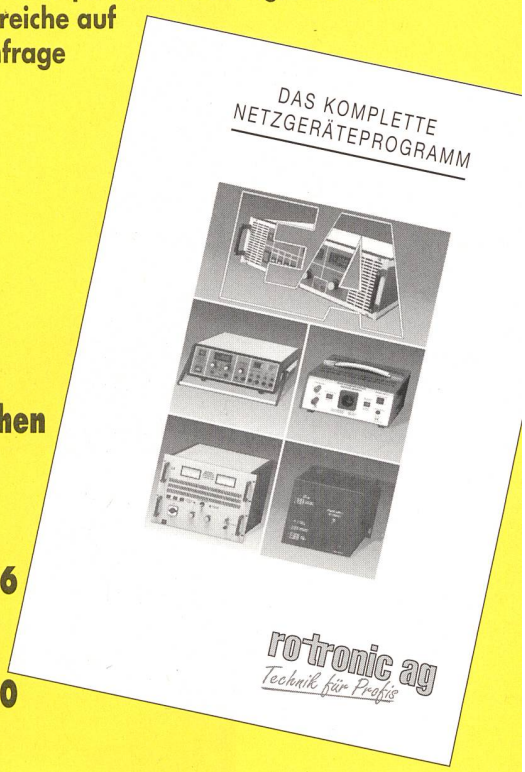

Verlangen Sie den ausführlichen Katalog

per Telefon 01/838 11 66

per Fax 01/836 43 80

FAX-BON

Firma _____

Name _____

Abt. _____

Str. _____

PLZ/Ort _____

Tel. _____

rotronic ag
Technik für Profis

Grindelstrasse 6, CH-8303 Bassersdorf

NETZWERKLÖSUNGEN NACH MASS...

Besuchen Sie uns an der
orbit
Basel, 8.–12.10.1996
Halle 103 • Stand B17

...FÜR DIE ELEKTRIZITÄTS-WIRTSCHAFT

Für das Aargauische Elektrizitätswerk (AEW) realisieren wir zum Beispiel ein leistungsfähiges Multimedia-Netz in ATM-Technik.

Viele weitere namhafte Kunden wie SBG, Telekurs und PTT haben uns ihr Vertrauen geschenkt. Wollen Sie auch auf uns setzen? Ein kompetentes Team an Netzwerkspezialisten unterbreitet Ihnen gerne Lösungen für grosse und kleine Netze. Wir freuen uns auf Ihren Anruf.

Hotline 01/738 61 61
INTERNET: sales@commcare.ch
INTERNET HOMEPAGE:
http://www.commcare.ch/home.html

COMMCARE
für Ihre LAN-/WAN-Lösung

Commcare AG
Communications & Networks
Turmstrasse 8, CH-8952 Schlieren-Zürich
Tel. 01/738 61 11, Fax 01/738 61 10
Weitere Standorte:
Aarau, Genf und La Punt-Chamues-ch